

Service : Aide à la création et à la gestion d'asbl et d'entreprises sociales

RÉF | 5170

OBJECTIF ET CONTENU

Programme

- Première réunion (environ 1h30) : information de base, découverte d'outils pratiques, questions-réponses.
- Après un travail personnel : deux ou trois heures de suivi sont souvent nécessaires pour lancer son asbl (statuts, publications, etc).
- Une fois l'asbl lancée : suivi selon les besoins, par exemple pour des questions de comptabilité, de gestion ou de financement (le plus souvent pour quelques heures par an).

Certification(s) visée(s)

Aucun

Type de formation

[Associatif](#)

ORGANISATION

Horaire

Coût

1ère rencontre : 30 euros; suivis : 64 euros par heure

CONDITION D'ADMISSION

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Prenez contact avec l'organisme par téléphone ou par mail.

Organisme

L'Associatif financier

Avenue Voltaire 135

1030 Schaerbeek

Tél: 02 242 64 30

<http://www.associatifinancier.be>